



Commission des Compétitions Jeunes et Seniors

SAISON 2025/2026

PROCÈS-VERBAL N°28

Réunion du vendredi 12 décembre 2025

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** pour les Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

U18 – CHAMPIONNAT

53399453 PALAISEAU US 2 / FC FLEURY 91 2 du 30/11/2025 reporté au 14/12/2025 (R3/A)

Demande de l'US PALAISEAU pour jouer à 15h30, impossibilité de FC FLEURY 91.

Nouvelle demande de report au 11 janvier 2026, avec accord de FC FLEURY 91, en raison de l'état de la pelouse.

Le motif évoqué n'est pas un motif de report, la Commission maintient cette rencontre le 14 décembre 2025 à 12h.

53399331 ESPERANCE AULNAYSIENNE 1 / SARCELLES AAS 2 du 14/12/2025 (R2/B)

Demande de report de l'AAS SARCELLES, en raison de sa participation au 1^{er} tour fédéral de la Coupe Gambardella.

La Commission reporte cette rencontre à une date ultérieure.

U17 – CHAMPIONNAT

53396536 ESPERANCE AULNAYSIENNE 1 / FC GAGNY 1 du 14/12/2025 (R3/F)

Demande de l'ESPERANCE AULNAYSIENNE pour inverser le match, en raison de la dégradation de son terrain en herbe, avec accord du FC GAGNY.

Les rencontres deviennent :

Aller – 53396536 FC GAGNY 1 / ESPERANCE AULNAYSIENNE 1 du 14/12/2025

Retour – 53396596 ESPERANCE AULNAYSIENNE 1 / FC GAGNY 1 du 12/04/2026

53399668 REGION HOUDANAISE 1 / TRAPPES FC 2 du 14/12/2025 (R3/G)

Arrêté municipal de fermeture des installations de PAYS HOUDANAISE pour impraticabilité, les 13 et 14 décembre 2025.

Courriel de TRAPPES FC indiquant l'impossibilité de recevoir.

La Commission reporte cette rencontre à une date ultérieure.

U16 – CHAMPIONNAT**53397726 FONTENAY SOUS BOIS US 1 / VILLEMOMBLE SPORTS 1 du 14/12/2025 (R3/C)**

Demande de VILLEMOMBLE SPORTS du report de cette rencontre, en raison de l'absence d'un grand nombre de ses joueurs due à une infection.

La Commission ne peut donner un avis favorable à cette demande, la raison évoquée n'est pas un motif de report.

Match maintenu à la date initiale.

U14 – CHAMPIONNAT**Régional 3****Poule B****53401815 AULNAY CSL 1 / PARIS UNIVERS. CLUB 1 du 06/12/2025**

Courriel de l'arbitre officiel informant d'un dysfonctionnement de la FMI, ce qui a empêché la signature de la FMI et la clôture officielle du match.

Courriel de l'arbitre officiel confirmant le score final.

La Commission entérine le score final comme suit :

AULNAY CSL : 1

PARIS UNIVERS. CLUB : 1

La Commission demande aux deux clubs, de leur communiquer la composition de leur équipe comprenant pour les joueurs : numéro de maillot et de licences, nom/prénom ainsi que l'encadrement, pour sa réunion du mardi 16 décembre 2025.

ANCIENS – CHAMPIONNAT**53399071 MORMANT FC 1 / VERT LE GRAND US 1 du 14/12/2025 (R3/C)**

Courriel de l'US VERT LE GRAND du 11/12/2025 demandant à jouer ce match inversé à 9h30.

La Commission vous rappelle sa décision prise lors de sa réunion du 09 décembre 2025 et confirme la tenue à 11h.

53398786 GUERVILLE ARNOUVILLE AS 1 / VILLENEUVE GARENNE 1 du 14/12/2025 (R3/A)

Arrêté municipal de fermeture des installations de GUERVILLE pour impraticabilité, les 13 et 14 décembre 2025

Courriel de VILLENEUVE GARENNE indiquant l'impossibilité de recevoir.

La Commission reporte cette rencontre à une date ultérieure.